

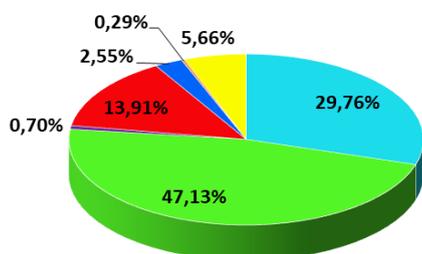
Lafrançaise

Bulletin municipal

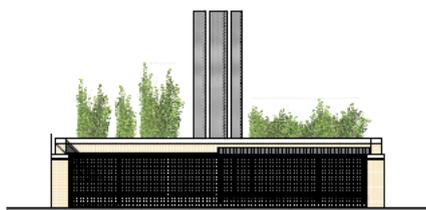
Mai 2021



Au sommaire...



Budget-finances p.2



Façade Sud-Ouest - 1/50

Dossier: chaufferie bois
et Vallée des Loisirs p.8

Partenaires



La politique intercommunale
de l'habitat p. 20

Sommaire

Editorial - Le mot du maire	p. 1
Budget - finances	p. 2
Petites Villes de Demain	p. 6
Aménagements de bourg	p. 7
Dossier : chaufferie bois et Vallée des Loisirs	p. 8
CMJ	p. 12
Ecoles	p. 13
Expression libre	p. 14
Vie associative	p. 15
SIEEOM	p. 16
La fibre à Lafrançaise	p. 17
Développement durable	p. 18
Politique du CCAS	p. 19
Economie locale	p. 20
Politique de l'habitat	p. 22
Saison culturelle et touristique	p. 24
Patrimoine, histoire et mémoires	p. 26
Actualités - Informations diverses	p. 27

Horaires mairie : du lundi au vendredi
08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
Tél. : 05.63.26.48.48
Site internet : www.lafrancaise.fr
Courriel : mairie@lafrancaise.fr

Directeur de publication : Thierry DELBREIL

Rédaction et réalisation : Commission Communication

Photos : Commission Communication et Services Techniques de la commune

Impression : Imprimerie Mothes, Moissac

Photo de couverture : La Vallée des Loisirs

Lafrançaisaines, Lafrançaisains,

Comme nous nous y sommes engagés, vous trouverez dans ce nouveau bulletin les réalisations de l'année 2020 mais aussi et surtout, les projets pour l'année 2021 qu'ils soient communaux, du CCAS ou intercommunaux.

Le contexte sanitaire que nous traversons nous perturbe à tous les niveaux : vie professionnelle, personnelle, sociale et culturelle. Pour autant, **face à l'adversité**, nous ne pouvons qu'être admiratif devant **le respect des règles de l'immense majorité de nos concitoyens**. Il nous tarde à tous de retrouver une vie, des activités, des rencontres. Soyons encore patients, le bout du tunnel n'est pas loin.

2020 a été une année de transition entre nos projets qui ont abouti et ceux qui vont débiter. Elle n'a pas été pour autant une année inactive. Des **investissements ont été portés** avec pour objectif de le faire **sans avoir recours à l'emprunt et en autofinçant** notre programme. Réhabilitation du foyer de St Maurice, poursuite de notre plan pluriannuel pour les cimetières, aménagement de l'espace de jeux de Lunel, études sur la chaufferie bois, rénovation et agrandissement de l'EHPAD en sont les principales réalisations. Ce choix nous a permis de redonner un second souffle à notre capacité d'investissement et de nous préparer aux projets qui arrivent.

L'année 2021 voit le commencement d'un de nos engagements majeurs : la **réhabilitation de la piscine et du snack**. Sans mettre de côté les autres projets essentiels de notre mandat (salle des fêtes, église St Georges, fin de la restructuration des écoles...), nous avons souhaité privilégier cet espace car il nous est apparu **essentiel de remettre aux normes et de moderniser** cet outil au service des habitants et de notre économie. D'autres projets sont prévus cette année et vous les retrouverez en détail dans ce bulletin.

Les **démarches** que nous mettons en place depuis **maintenant 7 ans** ont toutes été à l'origine de la planification de nos investissements : étude urbaine en 2015, labellisation « Bourg-

Centre » en 2019 et aujourd'hui « **Petites Villes de Demain** ». Ce dernier programme s'inscrit dans notre volonté de **maintenir l'attractivité de notre commune** en tant que bourg-centre et d'affirmer sa centralité dans la Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain. La commune de Lafrançaise a été labellisée par l'Etat en décembre 2020 pour 6 ans. « Petites Villes de Demain » est un programme qui va **permettre d'accélérer les projets du territoire et d'obtenir des financements supplémentaires**. Ce temps passé à répondre à des appels à projets, à faire des études, ne se voit pas mais il est la condition nécessaire à l'obtention de financements extérieurs importants. D'ailleurs depuis 2014, les grands projets ont systématiquement été accompagnés financièrement par nos partenaires (mairie : 59 % de subventions obtenues; rue Mary-Lafon : 80 %; rampe de mise à l'eau : 80%; chaufferie bois : 80%; city-stade : 80%.....). Ils nous ont permis de mettre en œuvre ce à quoi nous nous étions engagés : **moderniser et dynamiser la commune**. Et tout cela en **maîtrisant notre fiscalité** et les coûts de fonctionnement et en poursuivant avec régularité notre politique de désendettement.

Enfin, nous souhaitons renouveler ici notre **attachement à notre intercommunalité** et à son fonctionnement **politique apaisé**. Sa taille humaine est une chance car elle est synonyme de proximité et de services en lien avec les attentes de nos concitoyens. Des **projets importants votés à l'unanimité** sont en cours comme la construction de la maison de l'enfance à la Vallée ou la mise en place d'un programme autour de l'habitat (PIG).

Face à l'adversité et à l'incertitude de la période que nous traversons, vous pouvez être assurés de notre volonté sans faille de voir aboutir nos projets et ce, dans l'écoute et la concertation avec vous.

Bien à vous.

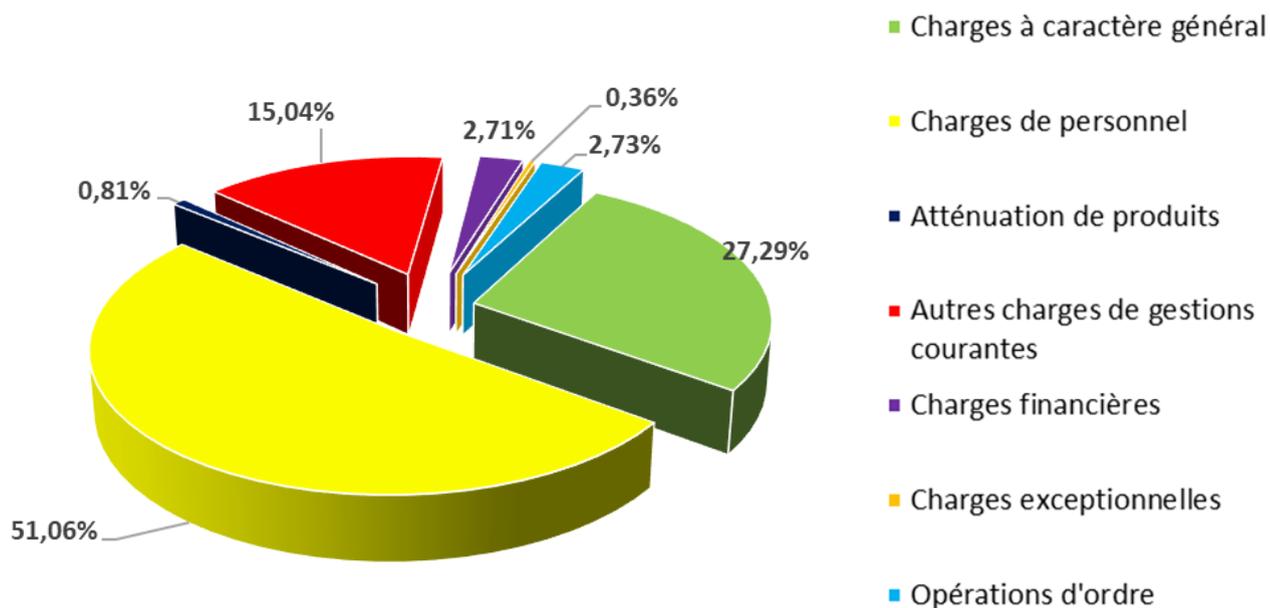
Thierry DELBREIL et l'équipe municipale.

Budget communal et fiscalité

Résultats financiers 2020 – Les dépenses de fonctionnement

Prévisions de dépenses : 3 282 968,00 €

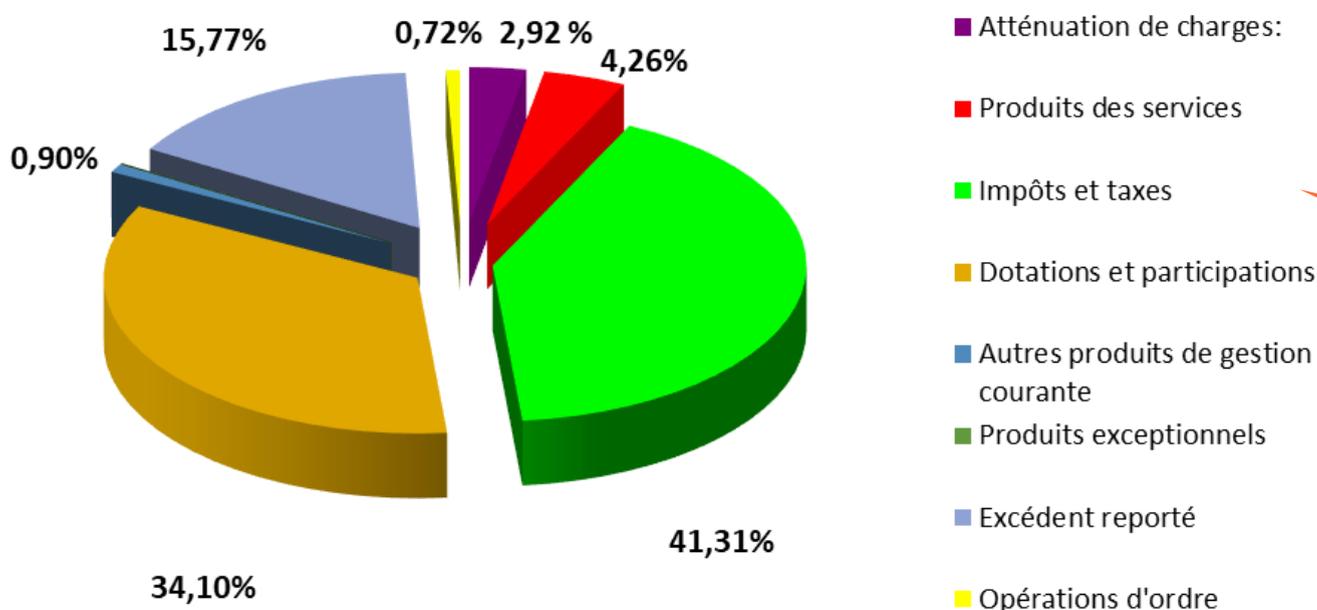
Réalisations de dépenses : 2 336 850,96 €



Résultats financiers 2020 – Les recettes de fonctionnement

Prévisions de recettes : 3 282 968,00 €

Réalisations de recettes : 3 389 235,37 €



Budget communal et fiscalité

Résultats financiers 2020 – Les dépenses d'investissement

Prévisions de dépenses : 1 472 217,00 €

Réalisations de dépenses : 1 258 729,65 €

Les principales lignes de programmes :

- Foyer de St Maurice	26 200,60 €
- Cimetières	8 017,20 €
- Aménagement espace jeux de Lunel	30 410,23 €
- Mobilier urbain, bâtiments	8 985,45 €
- Vallée des Loisirs (tables, cheminement piétonnier)	20 791,28 €
- Ecoles	21 436,24 €
- Etudes et avance sur chaufferie bois, étude salle des fêtes	87 296,00 €
- Ateliers municipaux: matériel et véhicules	49 712,31 €
- Algéco rampe de mise à l'eau	4 200,00 €
- Dette	398 016,72 €

Résultats financiers 2020 – Les recettes d'investissement

Prévisions de recettes : 1 472 217,00 €

Réalisations de recettes : 653 119,65 €

Les recettes financières correspondent essentiellement à la récupération de la TVA sur travaux pour 118 837,73 €, à la taxe d'aménagement pour 29 549,55 € et à l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 294 498,00 €.

En 2020, les **projets** ont été **autofinancés**. Il n'y a pas eu de nouveaux programmes engagés donc **pas de recours à l'emprunt**, favorisant ainsi le désendettement de la commune.

L'excédent brut de fonctionnement s'élève à 1 052 384,41 €, un excédent élevé qui s'explique par des charges en diminution du fait de la Covid (ex: fermeture des écoles, moins de chauffage et d'électricité, fermeture de la piscine, moins de charges de personnel saisonnier, aucune festivité). Il faut néanmoins anticiper une augmentation de ces lignes budgétaires sur l'exercice 2021.

De cet excédent, la somme de 344 748,00 € sera affectée directement à l'investissement 2021. Le solde soit 707 636,41 € sera reporté en fonctionnement.

Budget communal et fiscalité

Budget de la commune de Lafrançaise pour 2021

Fonctionnement: 3 259 288 €

Investissement: 1 409 201 €

En fonctionnement :

L'effort est maintenu pour baisser les dépenses, trouver des sources d'économie et optimiser les moyens matériels et humains de la collectivité. Mais afin de maintenir notre capacité de fonctionnement et faire face aux augmentations des coûts d'énergie, l'équipe municipale a décidé une **augmentation de 1% sur le foncier bâti. Le foncier non bâti reste inchangé.**

Certaines lignes budgétaires de dépenses qui ont peu été impactées en 2020 vont l'être en 2021 : l'électricité, le chauffage, les produits de désinfection (masques, gels, désinfectant...).

A noter: La disparition de la taxe d'habitation change la lecture de votre feuille d'impôt. En effet, l'Etat a décidé de compenser cette perte fiscale pour les communes par le transfert de la taxe foncière bâti des départements aux communes. Cette décision modifie le taux du foncier bâti de la commune, le faisant passer de 22,76 à 51,06%.

En investissement :

La commune autofinance une partie des programmes de cette année à hauteur de **150 000 €**. Un emprunt de **311 000 €** sera souscrit pour financer la programmation 2021 dont vous trouverez ci-après les principaux postes de dépenses. Le remboursement du capital de la dette est de **376 500 €**. Les principaux programmes sont détaillés dans les pages suivantes.

Budgets chaufferie bois et photovoltaïque (budgets annexes) :

L'activité de production et de distribution d'énergie est une activité constitutive d'un service public industriel et commercial. La commune ne peut donc pas prendre en charge dans son budget propre des dépenses et des recettes au titre de ces services. Elle doit donc individualiser les opérations relatives à la production et à la distribution d'énergie dans un budget annexe spécifique, afin de déterminer la redevance en fonction du coût identifié du service.

Budget annexe de la chaufferie bois

Fonctionnement : 1 000 €

Investissement : 650 000 € dont 80% de subventions (Etat, Région, Département, ADEME)

Budget annexe photovoltaïque

Fonctionnement : 900 €

Investissement : 18 000 €

La toiture du foyer de Lunel doit être refaite (coût de réfection toiture: 22 000 €). L'équipe municipale, dans une démarche plus durable, a opté pour une installation photovoltaïque sur une partie du toit.

Budget communal et fiscalité

Programmes 2021 (en €)

	Coût de l'opération	Subventions	Auto-financement	Emprunt
Vallée des loisirs : réhabilitation piscine et snack (1 ^{ère} phase : études)	50 000			50 000
Travaux sur les églises de Rouzet, de Lunel et de St Maurice	48 527	23 000		25 527
Réseaux, voirie et éclairage (enfouissement télécom Lunel.....)	56 200		48 112	8 088
Démolition bâtiment à l'entrée vallée des loisirs	100 000	50 000		50 000
Création d'espaces conteneurs enterrés	23 800		23 800	
Cimetières (Colombarium.....)	7 500			7 500
Acquisition de matériel divers (écoles, mairie, services techniques)	44 290	5 345	30 000	8 945
Travaux sur les routes du Cantarel et de Farguinel (reprise pluvial et chaussée)	108 240			108 240
Etudes diverses	5 088		5 088	
Aménagements du bourg (reprise trottoirs, panneaux...)	35 950			35 950
Illuminations de Noël	4 000			4 000
Travaux en régie (piscine, réfection des WC du plateau...)	23 000		20 000	3 000
Toiture foyer de Lunel	22 000		22 000	
Divers (matériel élections, bâtiments...)	11 306		1 000	10 306
Total investissements programme 2021	539 901	78 345	150 000	311 566

Mais aussi, des programmes financés en 2020 et réalisés cette année

Aménagement rue Léon Cladel	66 135			66 135
Eclairage terrain stabilisé	25 630			25 630

Petites Villes de Demain

Lafrançaise, Petite Ville de Demain

La commune de Lafrançaise a candidaté au programme « Petites Villes de Demain » le 16 Novembre 2020 par courrier au près de la préfecture du Tarn-et-Garonne. La commune a exprimé sa motivation de maintenir l'attractivité de son bourg et à affirmer sa centralité dans la Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, composée de 11 communes. **La commune de Lafrançaise a été labellisée** au titre du programme « Petites Villes de Demain » par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les territoires le 21 décembre 2020 par Madame la ministre Jacqueline GOURAULT. Ce programme se terminera en 2026.

« Petites Villes de Demain » est un programme qui va permettre d'accélérer les projets de territoire. Il vise à améliorer les conditions de vie de notre population intercommunale, en accompagnant notre collectivité dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. **La commune de Lafrançaise fait partie de l'une des 1600 communes retenues pour le programme.**

C'est un programme piloté par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Il béné-

ficie de l'implication de plusieurs ministères ainsi que de la participation de nombreux partenaires financiers : la Banque des Territoires, l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), le Cerema et l'Ademe.

L'offre des services de « Petites Villes de Demain » rassemble des outils et des expertises qui sont apportés par des partenaires nationaux et locaux. Cette offre s'organise autour de trois piliers : **le soutien en ingénierie** pour donner à la collectivité les moyens de définir et mettre en œuvre le projet de territoire, **des financements** sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction de notre projet de territoire et des actions à mettre en place et enfin sur **l'accès à un réseau**, avec le Club « Petites Villes de Demain », pour permettre l'échange et le partage avec les autres collectivités.

Après avoir été lauréate du programme, la commune de Lafrançaise est en train de rédiger la **convention d'adhésion** « Petites Villes de Demain » avec la Communauté de Communes et est aidée par la Direction Départementale des Territoires de Montauban. Cette convention a pour but de montrer le contexte et les



enjeux de notre territoire à travers un diagnostic territorial ainsi que de définir les projets à l'échelle communale et intercommunale pour bénéficier des futures subventions. Cette convention doit être validée par différents partenaires : la Région, le Département, la DDT, l'intercommunalité et la mairie de Lafrançaise. Cette signature est prévue pour le début du mois de juin avec l'intervention de la préfète. A la suite de cette convention, la mise en place d'une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) est nécessaire. L'Etat se mettra en situation d'accompagner au mieux la stratégie globale et multithématique définie par notre collectivité pour laisser de l'inventivité à la commune.

La commune de Lafrançaise s'inscrit donc dans ce projet de territoire en partenariat avec la Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain **permettant la valorisation et revitalisation de son centre-bourg**. Ce soutien apportera aux élus les moyens de concrétiser leurs projets de territoires lorsqu'ils seront présentés en conseil municipal.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

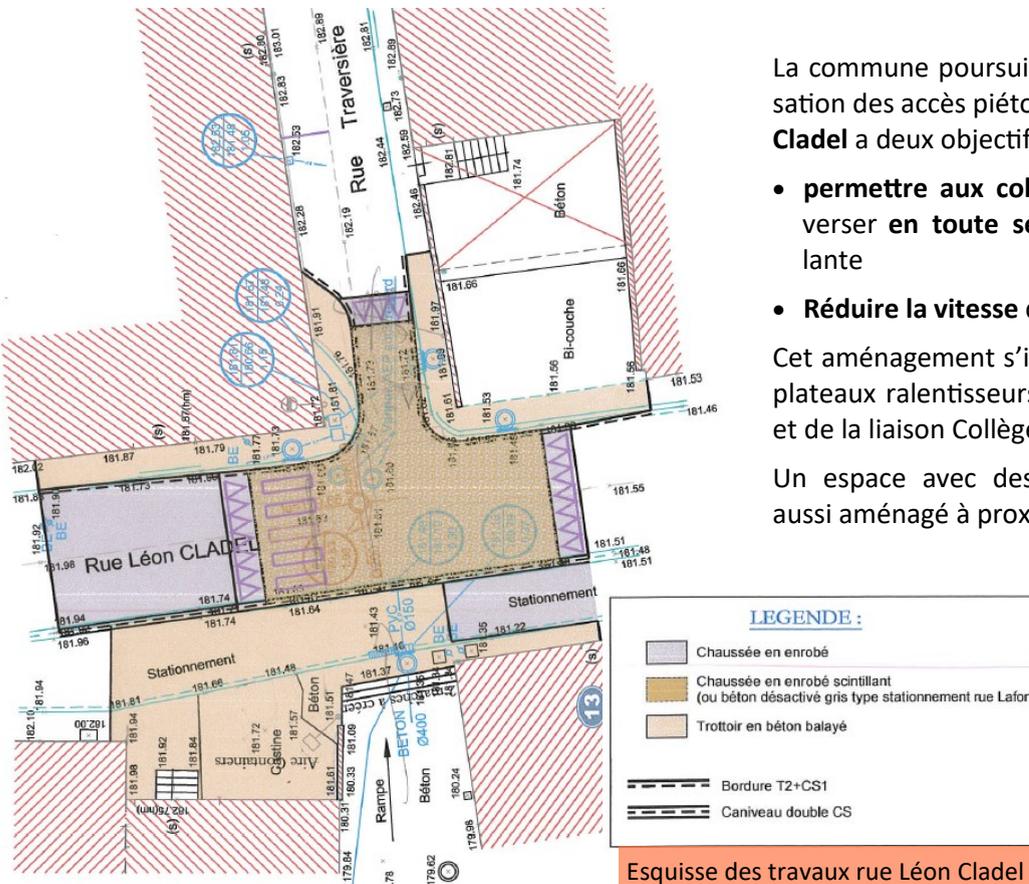
Sécurisation de la rue Léon Cladel

La commune poursuit son programme de sécurisation des accès piétons. Le projet de la rue Léon Cladel a deux objectifs :

- permettre aux collégiens et habitants de traverser en toute sécurité cette rue très circulante
- Réduire la vitesse des véhicules

Cet aménagement s'inscrit dans la continuité des plateaux ralentisseurs réalisés plus haut en 2019 et de la liaison Collège - Vallée des loisirs.

Un espace avec des conteneurs enterrés sera aussi aménagé à proximité du bâtiment du CCAS.



Coût de l'opération :
66 135 €

Politique d'enfouissement des conteneurs poubelles

La Commune a planifié un programme d'enfouissement des conteneurs poubelles en partenariat avec le SIEEOM.

Après des phases de tests sur plusieurs sites et d'analyse des sols, deux espaces vont être aménagés avec des conteneurs enterrés ou semi-enterrés : place Midi Pyrénées et rue Léon Cladel (devant le CCAS).

Le choix du type de conteneurs est fait en fonction de la place disponible et du site. Place Midi-Pyrénées seront installés des conteneurs semi-enterrés alors que rue Léon Cladel, ils seront enterrés. Cette différenciation est également liée aux coûts plus élevés du format enterrés et à sa plus grande fragilité.

Coût de l'opération :
23 800 €



Un projet durable

La Municipalité a souhaité, dans le cadre de sa politique durable, **créer une chaufferie bois et un réseau de chaleur** situés à proximité immédiate de plusieurs équipements: l'Ehpad et la cuisine centrale (CCAS), la Maison de l'Enfance et la crèche (intercommunalité), la Gendarmerie (Conseil Départemental) et l'école JB Ver-Dolto (commune). La rénovation de deux

d'entres-eux (Ehpad et Maison de l'Enfance) a conforté cette démarche.

La phase d'études réalisée par **Quercy Energie**, structure mandatée par l'ADEME pour apporter une aide technique aux collectivités territoriales, a montré l'intérêt de ce projet: **économie d'énergie, mutualisation des coûts**, durabilité de l'énergie utilisée....



Légende:

-  Bâtiments desservis par le réseau de chaleur
-  Chaufferie bois
-  Réseau de chaleur

Un **budget annexe a été mis en place** en Juillet 2020 afin de permettre la vente de l'énergie à l'EHPAD, au CCAS de Lafrançaise, à la Communauté de Communes et au Conseil départemental.

Face à la complexité du projet, la commune a fait appel à un **Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : SCIC Bel**.

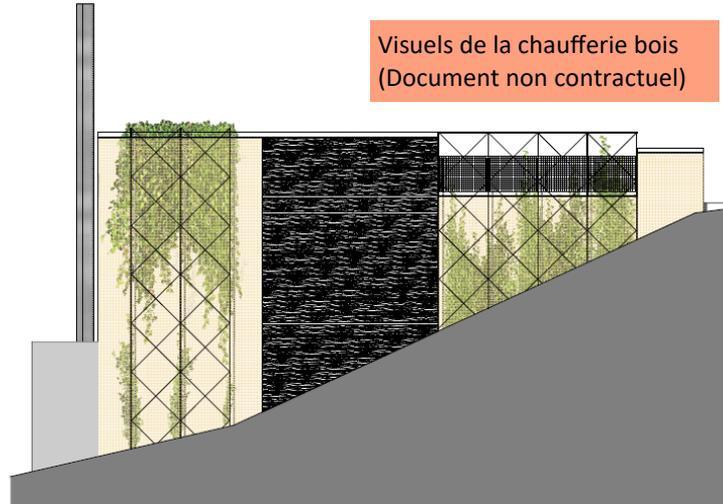
Le **bureau d'études Sud EcoWatt** a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. Il est accompagné d'un architecte (SAS AADOC), d'un ingénieur réseau (AC2I) et d'un ingénieur béton (BPI).

Les travaux débuteront en octobre 2021 et dureront 6 mois.

Coûts estimés du projet (ht)	650 090 €
Travaux de création de chaufferie et du réseau de chaleur	491 040 €
Raccordement de chaque structure	50 000 €
Maîtrise d'œuvre	60 000 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	24 050 €
Frais divers (étude de sols, géomètre	25 000 €
Financements sollicités	536324 €
Subvention Etat	406 306 €
Subvention du Conseil Régional	65 009 €
Subvention du Conseil Départemental	65 009 €
Soit 80 % du coût hors taxe du projet	
Part de la Commune (ht)	113 766 €



Façade Nord-Est - 1/50



Façade Nord-Ouest - 1/50

Visuels de la chaufferie bois
(Document non contractuel)

Une restructuration de l'entrée de la Vallée en lien avec la chaufferie bois

Les futurs aménagements liés à la construction et au fonctionnement de la chaufferie bois nous imposent de **repenser l'accès à la Vallée des Loisirs** et à nos services publics.

Le choix de la **démolition du bâtiment** communal situé à l'entrée de la vallée a été validé afin de répondre aux nouveaux usages et de permettre un meilleur accès au site (poids lourds pour la chaufferie, bus, voitures, croisements nombreux...).

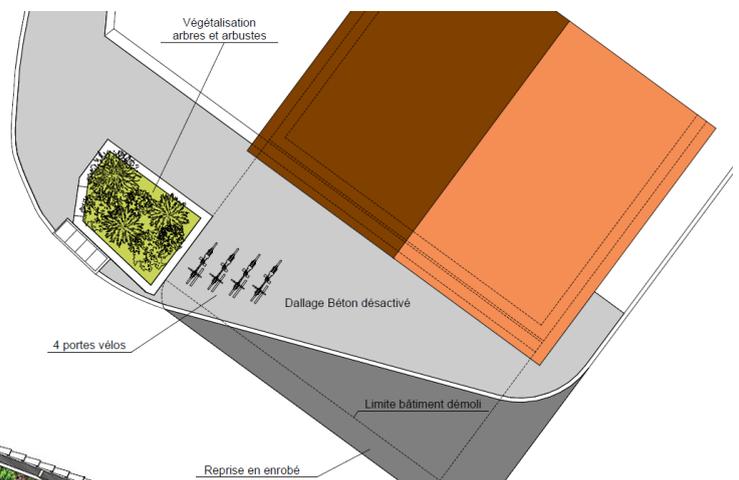
Coût total de l'opération : 88 260 € ht	
Dépenses (ht)	88 260 €
Travaux	81 200 €
Maîtrise d'œuvre	4 060 €
Frais divers	3 000 €
Financements sollicités	65 000 €
Subvention d'Etat	42 000 €
Département	13 000 €
Communauté de Communes	10 000 €
Soit 80 % du coût hors taxe du projet	
Part communale	23 260 €

Coût de l'opération: 88 260 € ht

Financements sollicités : 80%

Début des travaux : octobre 2021

Fin des travaux : janvier 2022



Visuels du réaménagement de l'entrée de Vallée (Document non contractuel)

La Vallée des Loisirs, un projet de rénovation nécessaire

La Vallée des Loisirs prend de l'âge, malgré les investissements réguliers consentis depuis 2014. Certains équipements ont besoin d'être rénovés.

La piscine montre des signes de fatigue qui remettent en cause son utilisation à moyen terme. Des travaux de réfection et de modernisation sont donc indispensables.

La quasi disparition des activités estivales en 2020 tels que les espaces de jeux ou la piscine ont provoqué, sinon un traumatisme, du moins un grand manque parmi nos concitoyens (et les touristes). Nous pouvons déplorer cet

état de fait, s'alarmer des difficultés qui pourraient se faire jour dans les prochains mois, tout cela relève d'une inquiétude légitime.

Mais, malgré les difficultés réelles, l'équipe municipale a choisi de se saisir de l'opportunité inédite de s'attaquer sérieusement au projet de rénovation et de modernisation de cet espace.

Une grande étude a été lancée pour évaluer l'ampleur et le coût du chantier. Dans un souci de cohérence, l'équipe municipale a fait le choix d'une étude globale de la réhabilitation de la Vallée des Loisirs.

C'est le bureau d'études Po-

lymidi qui a été retenu pour mener ce travail permettant ainsi de dégager les atouts et les faiblesses du site. Il a également chiffré les différentes phases de travaux à venir. Cette étude nous permet de prioriser les travaux et facilite les démarches pour obtenir des subventions extérieures.

L'équipe municipale a décidé de lancer les travaux sur 3 ans à savoir la restructuration de la piscine et du snack pour un montant estimé à 2 110 000 € ht (1 550 000 € pour la piscine et 560 000 € pour le snack).

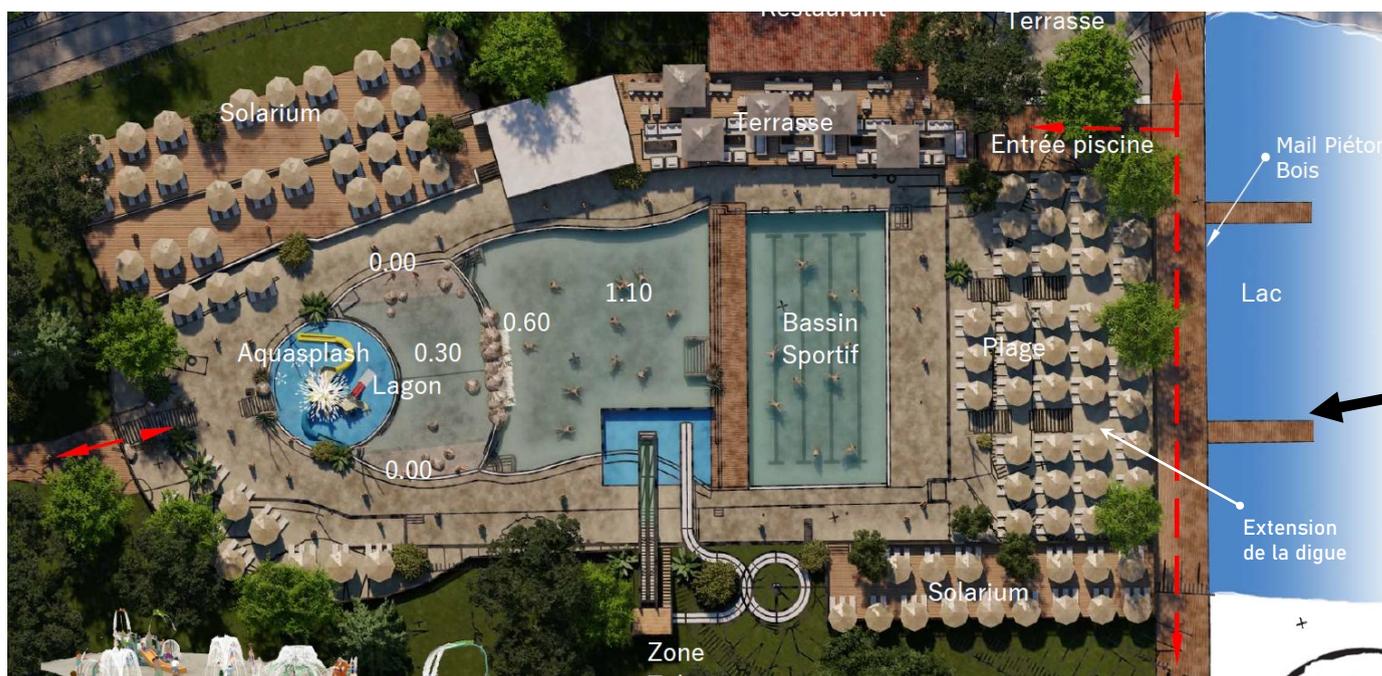


Schéma de principe de la réhabilitation de la piscine

Schéma de principe d'aménagement de l'accès à la Vallée chemin de Cantarel



Schéma de principe global de la réhabilitation de la piscine et du snack

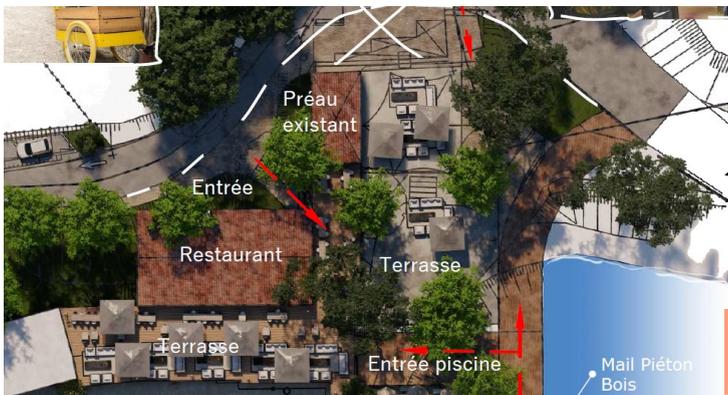


Schéma de principe de la réhabilitation du snack

L'actualité du CMJ

Infos: le mandat du CMJ 2018-2020/2021

Compte tenu de la situation sanitaire, le **mandat des jeunes du CMJ** est prorogé jusqu'au terme de l'année scolaire. De **nouvelles élections seront programmées** au quatrième trimestre 2021 après une période d'information auprès des écoles et du Collège.

Les jeunes du CMJ 2018 / 2021 poursuivront donc leur mandat jusqu'au jour des nouvelles élections.

Des ordinateurs pour faciliter le travail des jeunes élus



Les jeunes du CMJ ont réceptionné les **4 ordinateurs** portés par le Père Noël Mairie !

Ils ont pu rapidement les prendre en main en adressant un mail de remerciements à Jean-Sébastien JOLIEZ, informaticien de la Communauté de Communes de la Plaine et Coteaux du Pays Lafrançaisain, qui en a assuré la configuration.



Journée UFOLEP

Rencontre avec **Frédéric MARLHENS** délégué UFOLEP pour l'organisation de la journée

« **La Caravane du sport** » programmée le 5 juin. A destination de tous les publics, diverses activités seront au programme : mur d'escalade, danse hip hop, Whole-ball, Wexball, Homeball, Slackline, Kubb, Jeux coopératifs, Secourisme, Sport santé ...

Animation autour du projet de Ludothèque



Le CMJ prend part au **projet de Ludothèque** animé par Mme **Sandrine BARDIN**, stagiaire DEJEPS depuis octobre 2020 au Centre Social Intercommunal. Un questionnaire sur les pratiques du jeu a été lancé sur le territoire intercommunal. **Le CMJ a contribué à cette réflexion** au cours de diverses séances. Les jeunes ont matérialisé par des maquettes de Lego et Playmobil la future ludothèque. Les productions ont été exposées lors de la rencontre de restitution de l'enquête le samedi 6 mars à 10H00 à la médiathèque.

Le CMJ en mode projet

Pour la vallée des loisirs

Dans la cadre de l'**étude sur l'aménagement de la Vallée des Loisirs**, le CMJ a rencontré Monsieur BREL de la Société Polymidi en charge du projet.

Pour la Salle des fêtes

Le CMJ a travaillé sur l'**étude fonctionnelle de la salle des Fêtes**. Beaucoup d'idées, chaque groupe a pu restituer son travail et une production collégiale a pu alors être réalisée.



Les spectacles de Noël annulés mais une pochette de friandises pour les élèves des écoles de la Commune



Crise sanitaire oblige les deux spectacles de Noël des Ecoles offerts par la Municipalité ont dû être reportés afin de garantir la sécurité sanitaire des Petits et des Grands. Pour que Noël reste un temps de fête, le **goûter traditionnellement servi après le spectacle s'est converti en une pochette de friandises** et d'une boisson en brique. Ainsi jeudi 17 décembre, le Maire et l'adjointe aux affaires scolaires Véronique PATERNE accompagnée de la déléguée à la communication et politique alimentaire Marie-Laurence PUJOL ont coiffé le bonnet du Père Noël pour remettre à chaque enfant une pochette de friandises. A l'école de JB Ver, les élèves ont rencontré le Père Noël et les **Lutins de l'Association des Parents d'Elèves** chargés de cadeaux pour eux.

La tournée ayant pris du retard, une visite a été rendue en fin d'après-midi à l'École Sainte Marie pour souhaiter un joyeux Noël aux élèves. On notait que la pochette de friandises avait perdu de ses rondeurs, les papiers témoignaient du bonheur des enfants.

Le vendredi 18 décembre au matin, c'est au tour des élèves de l'école Jean Baylet d'avoir reçu la visite des deux conseillers municipaux : Marie-Laurence PUJOL et Joël COMBALBERT pour la distribution des pochettes.

Programme « Un fruit à la récré »

Le programme « **Fruits et Légumes à l'école** » a été instauré pour permettre de lutter contre l'injustice alimentaire, de redonner le goût de manger mieux et de saison par le plaisir, la curiosité, la découverte et le jeu. Initier les enfants au **plaisir de consommer des fruits et des légumes** leur permet d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires, d'avoir un régime équilibré et prévient l'obésité.

L'opération a démarré le 11 janvier dans toutes les écoles de la Commune.

- La livraison des fruits est effectuée le lundi pour deux distributions par semaine.
- Les fruits sont distribués aux enfants le mardi et le jeudi en fin de classe.



Label Ecole numérique 2020 pour JB Ver

A l'initiative des enseignants du groupe scolaire JB Ver-Dolto notamment de Mme BESNARD et de sa directrice Mme ROUS, la mairie a répondu à l'appel à projet « **Label écoles numériques 2020** » publié en janvier 2020. Celui-ci a permis de sélectionner 3 433 écoles en France en décembre 2020. **L'école a été retenue.** Elle va donc bénéficier d'équipements numériques supplémentaires destinés à favoriser les apprentissages, à enrichir le lien avec les familles et à conforter l'attractivité de l'école. L'investissement (**10 690 €**) est cofinancé par l'Education Nationale et la Mairie à hauteur de 50 % chacun .

Conseils de citoyens reportés

Comme en novembre 2020, les **conditions sanitaires** actuelles et les incertitudes qu'elles engendrent **ne permettent pas de programmer** nos traditionnels **conseils de citoyens** prévus début juin. Cependant, si les conditions évoluaient favorablement nous reviendrions vers vous pour vous proposer des temps d'échanges.

En attendant, vous pouvez vous exprimer ou poser vos questions sur le site internet de la commune à l'adresse :

mairie@lafrancaise.fr

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec vos élus en contactant la mairie au :

05 63 26 48 48

Espace d'expression du groupe minoritaire

Lafrançaise, commune centre d'une communauté de 11 264 habitants voit sa population stagner depuis 2014 (11 habitants de plus en 5 ans) malgré ses équipements publics et son collège. Il en est de même des permis de construire, alors que les communes voisines voient leur parc immobilier en progression constante.

Il faut se poser la question de la fiscalité locale, dissuasive pour l'installation de nouveaux habitants, en particulier par le poids de la taxe d'aménagement et du taux de foncier bâti qui représente 50% des ressources fiscales de la commune. L'augmentation des bases du foncier bâti et du taux de fiscalité représente une augmentation moyenne de 5% par an qui pèsent sur les propriétaires de la commune. Cette année encore la taxe sur le foncier bâti va augmenter...

Les transferts de compétences à la communauté de communes n'ont pas fait baisser les charges de gestion et privent la commune de recettes supplémentaires celle-ci étant attribuées à la communauté de communes pour conforter ses finances.

La baisse de la taxe d'habitation en 2017, lors de la création de la nouvelle communauté, a évité aux nouvelles communes d'aligner leur fiscalité sur Lafrançaise mais entraîné une baisse de re-

cette et donc une compensation moindre lors de la disparition de cette taxe en 2022.

Le rapport de la cour des comptes remis en septembre 2020 pointe de nombreuses faiblesses dans la gestion municipale de 2014 à 2018. Rien n'a vraiment changé depuis.

La loi « Démocratie et proximité de décembre 2019 permettait à chaque communauté d'élaborer un pacte de gouvernance pour mieux informer les conseillers municipaux des orientations et décisions prises par la communauté. Cette transparence était de trop et le conseil communautaire n'en a pas voulu. Que font nos représentants, quelles décisions, quelles stratégies... aucune information n'est communiqué au conseil municipal. La construction d'un dojo à Meuzac exclu les élèves du collège alors que toutes les autres installations sportives ont été financées par Lafrançaise et le Conseil Départemental, (gymnase, salle de gym, aires d'évolutions extérieures qui nous le souhaitons, ne laissera pas le collège être privé d'une installation sportive supplémentaire.

Le groupe minoritaire.

Christophe Viala, Monique Lasvenes, Patrick Soulhac

Une année 2021 encore difficile pour le monde associatif

La crise sanitaire liée à la pandémie que nous traversons depuis mars 2020 a **empêché la plupart de nos associations locales de maintenir** de façon régulière **leurs activités**, voire de programmer, même à court terme une manifestation quelconque.

Comme vous pouvez le constater dans ce numéro, les événements associatifs sur notre territoire en ce moment sont soumis à rude épreuve.

En effet, les bénévoles préparent leurs actions sans savoir si celles-ci pourront avoir lieu.

Malgré tout, certaines **associations continuent** leurs programmes, tout en s'adaptant aux consignes sanitaires mises en place.

L'équipe municipale, au nom de la commune, **les remercie chaleureusement** de leur dévouement et de leur implication.

La caravane des Sports avec l'UFOLEP



Les Conseillers Municipaux Jeunes (CMJ) en partenariat avec l'UFOLEP 82, accueillent la caravane du sport sur notre commune.

L'idée est de proposer en cette période difficile, une journée rassemblant les associations et les habitants, pour maintenir le lien social et garder l'esprit du vivre ensemble. La caravane du sport est une opération offrant diverses **activités éducatives et sportives, libres et gratuites pour un public** intergénérationnel, un véritable projet éducatif valorisant l'implication du public.

Au cours de cette journée, les associations locales, les jeunes et moins jeunes, feront partie de l'équipe d'organisation. Chaque atelier sera encadré par des animateurs professionnels UFOLEP accompagnés par des conseillers municipaux jeunes.

Cette journée aura lieu le
Samedi 05 juin 2021 de 09h30 à 17h00
sur la plaine d'activité de Lafrançaise
(à côté du collège et en extérieur).

Les activités proposées dans le cadre des protocoles sanitaires en vigueur : Homeball, Wexball, Spikeball, Pétéca, Slackline, Quilles finlandaises, Escalade, Sport Santé, atelier « Sensibilisation aux gestes qui sauvent », etc...

Le don du sang, une démarche citoyenne et vitale

En 2020, la commune et ses habitants ont brillé par leur engagement dans cette démarche vitale qu'est le don du sang.

Elle est la **3^{ème} commune du département en nombre de donneurs et la 1^{ère} en taux de générosité** (nombre de donneurs de la commune/nombre d'habitants en âge de donner) avec 7,2%.

Cela tient à l'engagement de chacun mais aussi à **l'association et à ses bénévoles**, très actifs dans cette mobilisation de chaque instant.

La collecte organisée au Collège de Lafrançaise le 8 avril dernier a été un franc succès : 236 présents, 211 prélèvements, 42 nouveaux donateurs. **Merci aux élèves et aux enseignants** notamment à Mme DUEZ qui se sont impliqués au côté des bénévoles de l'association.

Prochaines dates

Mercredi 23 juin, 15h00-19h00, Médiathèque

Mercredi 25 Août, 15h00-19h00, Médiathèque

Mercredi 10 novembre, 15h00-19h00, Médiathèque



LES ACTUS DU TRI

Réparer ses appareils ménagers

e-reparation.eco : Lancement d'un nouveau site internet dédié à la réparation des appareils électriques en lieu et place du fait de les « jeter ». Ce site vous permet de **diagnostiquer en ligne une panne de votre appareil, d'identifier des solutions de réparations de proximité** et de bénéficier d'une boîte à outil avec notamment des **Tutos sur la réparation** des pannes courantes **et sur l'entretien** des appareils.



La Broyage à domicile des déchets : TRANSFORMER VOS BRANCHES EN OR VERT... BROYEZ-LES !

Le SIEEOM propose un nouveau service de broyage à domicile sur rendez-vous. Pour 20 € de l'heure, un agent vient broyer vos tas de déchets verts, préalablement préparés, pour les transformer en broyat. Vous pourrez ensuite enrichir votre jardin en paillant vos haies et vos arbres ou en le mélangeant au compost pour obtenir un amendement de top qualité pour vos plantes. Si vous n'avez pas de composteur, le SIEEOM peut vous en fournir un pour 15 € en déchèterie mais vous pouvez aussi le fabriquer assez facilement.



Obtenir un Pass'Déchèterie :

La demande peut se faire sur notre site internet ou directement en déchèterie.

Les particuliers : présentez-vous à l'agent d'accueil avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent (- de 3 mois) : eau, loyer, électricité, etc. **Accès gratuit.**

Les professionnels : présentez-vous à l'agent d'accueil avec une pièce d'identité et un justificatif d'activité professionnelle. (**Voir tarification des déchets professionnels sur sieom.sudquercy.fr ou affichage sur place**)



La fibre avec Tarn-Et-Garonne Numérique et la Communauté de Communes du Pays Lafrançaisain

Les travaux de déploiement de la Fibre Optique s'intensifient sur la commune avec pour objectif une ouverture du service pour les premiers abonnés, dès la fin de l'année.

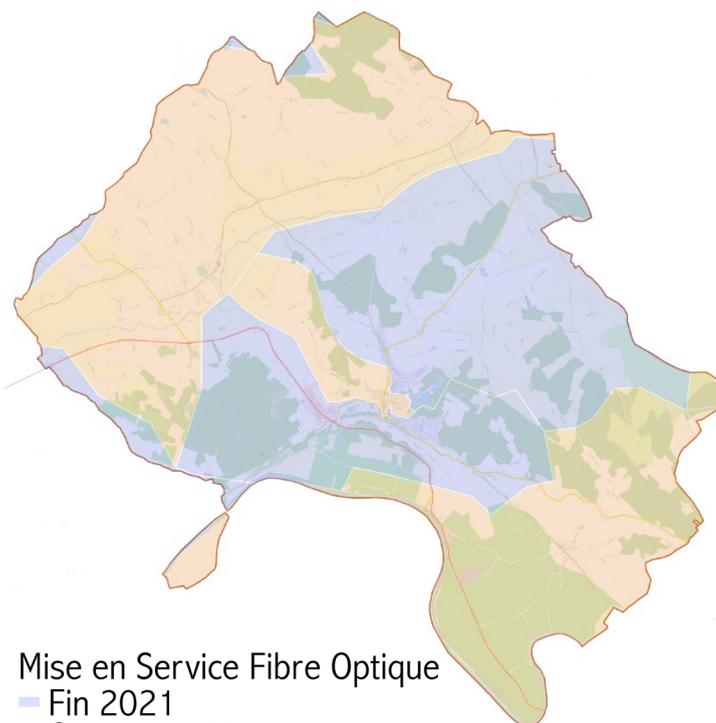
Ce sont au total près de **1800 bâtiments** (logements, sites publics et entreprises) qui seront éligibles à terme soit **100% de la commune**.

Pour cela, pas moins de **110 km de fibre optique** sont en cours de déploiement :

- 70 km sur les poteaux télécoms existants dont plus de 20% sont remplacés à cette occasion
- 20 km via des conduites souterraines
- 10 km selon des modes divers (façades, poteaux Enedis etc.)
- 10 km qui sont à créer avec de nouvelles artères (en aérien ou souterrain)

Un central optique, installé en mai 2020 à la sortie du bourg (chemin de Brousset), abritera les équipements des opérateurs, et 4 sous-répartiteurs (armoires de rue) viennent compléter le nouveau réseau Très Haut Débit.

A l'occasion de la mise en service de la fibre optique sur la commune, **des rencontres seront organisées** avec Tarn-et-Garonne Numérique et Octogone Fibre, qui pilotent le projet, pour guider les futurs abonnés dans leurs démarches pour bénéficier du service. Ces rencontres ainsi que la mise en service de la fibre optique feront l'objet d'une communication très large dès qu'elles seront programmées.



Mise en Service Fibre Optique

- Fin 2021
- Courant 2022

Le raccordement physique de chaque abonné (installation d'une prise optique dans le logement ou le bâtiment) **est une opération simple et gratuite** dans la majorité des cas qui sera réalisée par le fournisseur d'accès choisi (pour les particuliers : Orange, Free, SFR ou Bouygues Telecom) après souscription au service, dans des conditions comparables à l'actuel service ADSL.

D'ici là, plus d'information sur le site de Tarn-et-Garonne Numérique:

<https://www.82numerique.fr>

TARN-ET-GARONNE OPEN DATA
La plateforme des données ouvertes

Rendez-vous sur
data.82numerique.fr

 www.82numerique.fr   @82numerique

Un site Natura 2000 sur notre commune

Natura 2000 est un réseau européen de sites identifiés pour la rareté et la richesse du patrimoine naturel qu'ils abritent. **L'objectif de ce réseau est de maintenir ou restaurer la biodiversité** tout en tenant compte du contexte économique, social et culturel local. Pour cela, les sites Natura 2000 bénéficient d'une animation territoriale financée par l'Europe et l'Etat. Cette animation se traduit par des actions de communication et de sensibilisation (supports pédagogiques, animations nature...), par la mise en place d'inventaires et de suivis des espèces, par un accompagnement technique et financier pour des interventions de restauration des milieux naturels, et par un appui et un conseil pour la bonne prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités et projets sur le territoire.

L'animation du site Natura 2000 "Tarn Aval", qui suit le cours de la rivière Tarn de sa confluence avec l'Agout à sa confluence avec la Garonne, a débuté en 2020. Un premier comité de pilotage s'est tenu le 15 octobre 2020 pour présenter la démarche aux



représentants des différents acteurs du site (collectivités, acteurs de l'environnement, représentants agricoles, forestiers, des activités de chasse, pêche et loisirs, etc.). A la mi-mars, Rural Concept (structure animatrice du site) a rencontré les représentants des différentes communes du site afin de mieux cibler les besoins du territoire vis-à-vis de cette démarche Natura 2000.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet <http://5vallees.n2000.fr>

Des dépôts sauvages trop nombreux : tolérance zéro!



Un dépôt sauvage à St Maurice avec intervention de la Gendarmerie Nationale. L'auteur de ce dépôt a dû nettoyer l'intégralité de l'espace propre.

Depuis quelques temps, nous assistons à **une recrudescence des dépôts sauvages** au pied des conteneurs. Nous rappelons que l'article R.632-1 du Code Pénal prévoit qu': « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, dans des conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets ou aux emplacements désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par cette autorité.»

Pour prévenir cela, **la commune fait systématiquement une recherche des propriétaires** des ordures avec l'appui de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale. Les contrevenants sont soit tenus de venir nettoyer leur dépôt, soit reçoivent la facture du coût de nettoyage.

Il est inconcevable que quelques inconscients ne respectent pas la loi et les règles minimales de vie en société et d'hygiène alors que **2 déchetteries gratuites** (Lafrançaise et Barry d'Islemade) se trouvent à proximité.

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'EHPAD avancent



Les travaux et réunions de chantiers

Effervescence à l'EHPAD

C'est le 18 mars 2021 que **les résidents de l'EHPAD ont pris possession de leurs nouveaux locaux à la Résidence des Tulipes de Moissac** et ce, pour 1 an.

En amont, c'est une préparation active qui s'est organisée en concertation avec les résidents et leur famille, les personnels, la cuisine centrale et le portage des repas, les services techniques de la mairie, les déménageurs, les services d'Orange ...

C'est **grâce à l'implication de chacune et chacun** que dans la matinée du 18 mars l'ensemble des résidents a pu être installé et a ainsi pu prendre le premier repas à Moissac.

Le beau temps était au rendez-vous et malgré le côté un peu vieillot de cette résidence les abords de plain-pied ont permis des sorties bien agréables et en toute sécurité.

Tout n'a pas été parfait, bien évidemment, mais au bout d'une semaine tout le monde avait pris ses

nouvelles marques.

Un remerciement tout particulier à l'ensemble du personnel qui a dû, en plus des contraintes liées à la COVID, faire des cartons puis les défaire et ranger, se réorganiser et prendre possession de ce nouvel espace de travail. L'ensemble des membres du CCAS les félicite et les assure de toute leur reconnaissance.

Pour la partie travaux, les quelques photos ci-jointes vous en diront autant que de grands discours. A ce jour pas de retard sur le planning la rénovation de l'existant a bien démarré.

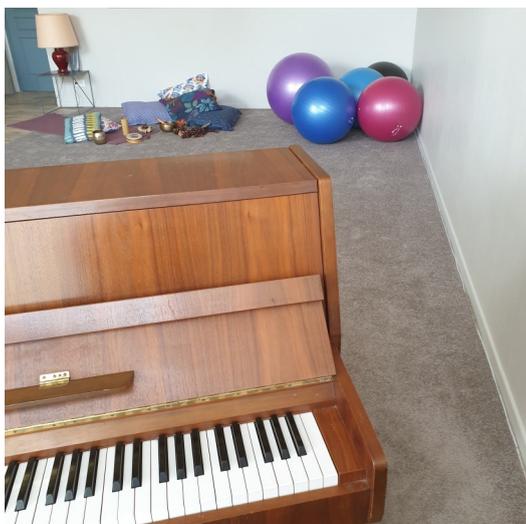
Point COVID

A ce jour, pas de soucis de santé majeurs que ce soit pour les personnels ou les résidents. **La vaccination a été réalisée dans de bonnes conditions**, en concertation avec les familles et les résidents. Les visites ont repris dans le respect des protocoles en cours.

De nouveaux commerces et entreprises à Lafrançaise

Malgré le contexte sanitaire, économique et social difficile que nous subissons depuis plus d'un an, notre commune reste très attractive. En effet, de nouveaux commerces et entreprises ont ouvert leurs portes ces dernières semaines ou ont décidé de s'agrandir. Nous avons besoin de nos commerces de proximité et ils ont besoin de nous. **Soutenons-les tous en consommant local.**

De plus, la Communauté de Communes, soutenue par la Région, lance une étude pour la restructuration de la Z.A du Rival afin de la rendre plus attractive pour les entreprises et poursuivre son agrandissement. C'est le bureau d'études *Terre d'Avance* qui portera cette mission. Coût de l'opération : 39 600 € ht.



« Les Ateliers Sonores de Laetitia »

Diplômée de l'Ecole Internationale de chant prénatal, formée à l'atelier de musicothérapie de Bourgogne, musicienne, animatrice en chant prénatal/psychophonie, éducatrice spécialisée, **Laetitia BOURSIAC** utilise ses compétences pour un accompagnement auprès des **femmes enceintes et de leur bébé**. Son objectif principal est de favoriser la création et le renforcement du lien parental dès le début de la vie. Son travail se dirige également vers la communication enfants/parents, avec l'objet sonore comme outil.

Laetitia s'adresse aussi à toute personne souhaitant s'offrir une **bulle de détente** grâce à la relaxation sonore. A travers ses ateliers, elle propose un "Espace/Temps" où chacun peut se poser, se recentrer et se ressourcer.

Adresse: Zone Artisanale du Rival
Contact : 06 66 18 17 88

Pizzeria « La Mandale »

Depuis le 24 février 2021, **Yann GAUDET**, pizzaiolo de La Mandale vous accueille pour découvrir ses pizzas uniquement confectionnées avec des **produits frais**.

Sa **pâte artisanale** et authentique, est préparée par ses soins à partir d'une farine de blé de grande qualité. Puis, la cuisson au four offre à ses spécialités italiennes un croustillant et un moelleux incomparables.

Déjà des favorites avec la Pizza Burrata, la Speck et un large choix de 20 pizzas à la carte. N'oubliez pas de déguster ses desserts maison.

Des salades sont proposées le midi avec des formules.

Ambiance chaleureuse et conviviale, Yann vous attend tous les jours sauf mardi et dimanche midi, avec un service de livraison en place suite au couvre feu.

Adresse: Zone Artisanale du Rival
Contact : 07 88 52 63 08





L'épicerie « la Parenthèse locale »

« Les **agriculteurs** ne manquent pas dans notre belle région d'Occitanie et le **savoir faire artisanal** également. J'ai à **cœur de tout réunir en un même lieu** d'où l'ouverture de ma boutique. Il est important pour moi de **valoriser une consommation locale** ».

Mme PIQUES Chantal

Horaires: Du mardi au samedi de 9h30 à 18h30

Adresse: Zone Artisanale du Rival

Contact : 05 63 30 30 40

Le Clinique Vétérinaire Sud Quercy s'agrandit

« **Notre activité étant en augmentation**, nous agrandissons notre clinique afin de continuer à assurer les meilleurs soins à nos patients.

Ainsi, nous prévoyons **d'augmenter le nombre de places de parking**, de créer une salle de consultation dédiée aux chats et de nous doter d'un deuxième bloc chirurgical ainsi que d'une seconde pièce pour l'hospitalisation des chiens. Enfin, la pièce accueillant les veaux et petits ruminants va être repensée. »

Matthieu ARQUIE

Adresse: Zone Artisanale du Rival

Contact : 05 63 65 80 11



Monsieur Guillaume LAFOND témoigne

« Je viens de créer ma **micro entreprise** à la zone artisanale du Rival de Lafrançaise. Je vous propose la **réparation de motos** toutes cylindrées, cycles motorisés. Réparation Quad multi-marques. Prochainement location de vélos électriques. »

Adresse: Zone Artisanale du Rival

Contact : 07 97 14 44 84



Politique de l'habitat

Un Programme d'Intérêt Général en Pays Lafrançaisain

La Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain s'engage dans un **programme d'intérêt général** (aussi appelé une OPAH). Ce dispositif d'une durée de 3 ans (renouvelable deux ans supplémentaires) est un programme d'action visant à **améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements de propriétaires occupants (PO) ou de propriétaires bailleurs (PB)**. Réservé aux revenus modestes ou très mo-

destes (voir les foyers éligibles sur le tableau ci-dessous), l'objectif principal est de traiter des problématiques sociales et techniques et de **proposer aux bénéficiaires un accompagnement individuel** pour l'établissement d'un programme de travaux cohérent et d'un plan de financement intégrant des aides publiques aux travaux.

Sous l'impulsion politique de notre intercommunalité, sur la base d'une contractualisation avec l'État, l'Anah, la Région, le Dé-

partement et d'autres partenaires (CAF, Action logement, Carsat, MDPH, Midi Habitat, Caisses de retraite...), l'objectif du PIG est de promouvoir des actions afin de résoudre des problèmes particuliers dans l'habitat existant.

La Communauté de Communes a validé sa participation financière dans ce programme pour les 3 ans à venir : **162 060 €** (ingénierie et aides aux travaux).

L'impact sur l'économie locale est estimé à plus de **1,3 million par an soit 4 millions pour 3 ans**.

Exemple d'impact économique d'un PIG



DES OBJECTIFS DURABLES

- Lutter contre la précarité énergétique
- Aider à l'autonomie et au maintien à domicile
- Lutter contre l'habitat indigne
- Développer une offre locative de qualité
- Générer un impact économique local (RGE exigé)

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressources...	
	des ménages à ressources « très modestes » (1)	des ménages à ressources « modestes » (2)
1	14 845	19 030
2	21 710	27 832
3	26 110	33 470
4	30 502	39 102
5	34 913	44 757
Par personne supplémentaire	4 402	5 638

Document indicatif et non contractuel—les plafonds peuvent varier d'une année à l'autre

Politique de l'habitat

UN PROGRAMME AMBITIEUX

(Nbre de logts/an)

- Propriétaires occupants
 - Travaux lourds : 2
 - Habitat indigne: 2
 - Autonomie : 13
 - Précarité énergétique : 22
- Propriétaires bailleurs
 - Travaux lourds : 5
 - Précarité énergétique : 2

Partenaires	Aides	Montant estimés / an
ANAH	Aides travaux PO (dont prime HM)	384,166.00 €
	Aides travaux PB (dont prime HM)	134,680.00 €
	Aide ingénierie	21,000€
	Prime ingénierie	25,680€
Total /an		565,526.00 €
CD 82	Aide aux travaux PO	31,469.86 €
	Aide ingénierie	10,800€
Total /an		42,269.86 €
Région	Aides aux travaux PO	43,500.00 €
	Aides aux travaux PB	7,000.00 €
Total /an		50,500.00 €
CCCPPL	Aides aux travaux PO	22,500.00 €
	Aides aux travaux PB	17,000.00 €
	Ingénierie	14,520.00 €
Total /an		54,020.00 €

Estimation financière annuelle du PIG

Partenariat avec l'ADIL 82

Pour la mise en place du PIG, l'intercommunalité a souhaité structurer son service autour de l'habitat par la mise en place d'un partenariat avec l'**Association Départementale d'Informations sur le Logement 82**. Sa mission est d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations et sur les solutions de logement qui leur sont adaptées.

Une permanence téléphonique quotidienne, est assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h et les mardis et jeudis de 13h30 à 17h au 05 63 63 04 68. Un juriste vous accueille dans les locaux de la Communauté de Communes (France Services) **les 2^{ème} lundis du mois**.

Le guichet Rénov'Occitanie

Depuis le 1er janvier 2021, le **Guichet Rénov' Occitanie** porté par le CAUE et soutenu par le département de Tarn-et-Garonne répond au programme de **rénovation énergétique** de la Région. Accompagné par l'AREC (Agence Régionale Énergie Climat). Un conseiller énergie oriente les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs démarches de rénovation et d'amélioration énergétique de leur logement. Les conseillers

peuvent aussi vous informer sur les **aides financières auxquelles vous pouvez prétendre**.

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition et contactez nos conseillers énergie pour avoir une première approche des aides mobilisables ou connaître les modalités de cumul pour votre projet de rénovation de votre habitat.

Ces conseils peuvent être réalisés sous forme de rendez-vous personnalisés sur demande du

lundi au vendredi, par mail (caue@ledepartement82.fr) ou par téléphone au **05 67 92 82 82**.

Une permanence du **Guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82** est organisée les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois à la Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays de Lafrançaisain.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site régional **Rénov'Occitanie**.

La saison culturelle et touristique

Ce début d'année encore, les restrictions liées à la COVID 19 ont réduit la programmation culturelle de la commune. La plupart des animations prévues ont dû être annulées ou reportées à des dates plus clémentes.

Malgré ce contexte, la Mairie continue à s'impliquer auprès des as-

sociations culturelles. Ainsi, elle a décidé de **reconduire son engagement auprès de l'association MCV** afin de permettre à celle-ci de poursuivre son activité sur notre territoire, après que la mairie de Moissac ait décidé de ne plus continuer son partenariat avec elle.

De plus, si la situation sanitaire le

permet, certaines manifestations seront maintenues cet été, dans le respect des gestes barrières.

Retrouvez-les ci-dessous. Pour plus d'informations, consulter régulièrement les sites de la mairie (www.lafrancaise.com) et de l'OTI (www.lafrancaise-tourisme.fr).

A vos agendas!

Les Scènes Musicales

L'association TMD propose cette année encore une scène musicale variée cet été.

- **18 juin 20h 30** : Marc-Olivier Poingt (piano) sur la place de la promenade (fête de la Musique)
- **30 juillet 20h 30** : « Le Quatuor Anches Hantées » (clarinettes) au château de Blauzac (Vazerac)
- **20 août 20h 30** : Bertrand Coynault (piano) à Montastruc
- **24 septembre 20h 30** : Clara Cernat et Thierry Huiller (violon/piano) à Montastruc
- **29 octobre 20h 30** : Elsa Grether et David Lively (piano/violon) au château de la Baronnie

VILLAGE MARCHÉ | 12 - 13
JUN 2021
À LAFRANCAISE
POLYNÉSIE EN

Marché Polynésien

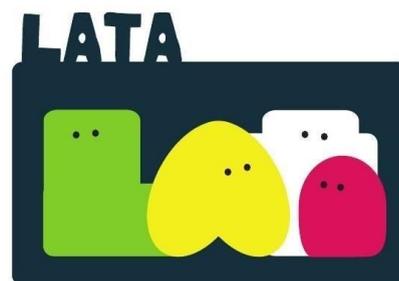
12 et 13 juin

Ce village/marché polynésien nous présentera la culture polynésienne et la richesse de Tahiti et ses îles, et permettra de réunir des passionnés de la Polynésie Française. Autour de tatoueurs, d'animations et d'art polynésien vous pourrez assister à des démonstrations de pirogues.

La Nuit blanche

23, 24 et 25 juillet

L'association L.A.T.A. maintient son activité cette année mais s'adapte à la situation actuelle. Les rassemblements importants n'étant plus possibles pour le moment, elle travaille pour proposer deux soirées et une après-midi spectacle, en extérieur et sur réservation afin de permettre à tous de profiter d'une programmation variée et comme toujours de qualité.



LAFRANCAISE TOURISME ET ANIMATIONS



Festi'bio

7 août

Marché bio toute la journée, animations, débat, ateliers.
Organisé par l'association La Pais'annerie

Embarcadères

19 août

Cinéma en plein air : projection du film à 21h30 sur la place de la promenade.

La saison culturelle et touristique

Cet été, à la Vallée des Loisirs

Cet été, la Vallée des Loisirs va retrouver une activité estivale sous conditions sanitaires. La **piscine va rouvrir** mais avec un protocole strict :

- pas d'utilisation des vestiaires, douche obligatoire....
- des créneaux horaires spécifiques (2 en semaines, 3 en week-end)
- une réservation obligatoire au moins 30 minutes avant une séance
- une jauge réduite à 150 personnes
- masque obligatoire en dehors des bassins

Ces règles sont susceptibles d'évoluer selon la situation sanitaire.

Comme l'an passé des **animations** encadrées et **offertes** vous seront proposées par des agents saisonniers de la commune comme de la gym enfant, du footgolf, ou de l'initiation au secourisme..... Des associations participeront aussi comme le TRT judo (judo) et le Judo-Gym (gym Pilate) et bien d'autres encore.

Des activités sans encadrement seront aussi possibles comme le Road book, de la randonnée ou la chasse à la balise.



Pour réserver ou pour plus d'informations ,
contactez l'Office de Tourisme au 05 63 65 91 10
ou rendez-vous sur place !



2021 est marquée par l'arrivée de nouveaux compagnons à 4 pattes sur nos coteaux lafrançaisains.

A la Vallée des Loisirs, venez prendre part à une nouvelle animation. « **BON' ÂNE-VENTURE** » est son nom, crée par Carole.

Découvrez la Vallée autrement, accompagnés d'ânes. Sur leurs dos pour les plus petits (poids<30kg) ou tenus en longe, vivez un moment privilégié de liberté et d'émotions avec cet animal aux longues oreilles, calme et attentif à son environnement.

C'est le début d'une belle aventure à partir du mois de Juillet.

2 circuits balisés vous seront proposés.

Pour tout renseignement et/ou réservation (obligatoire), contactez Carole au 07-70-05-37-51

Cet été, du canoë-kayak sur le Tarn

L'**animation canoë-kayak**, portée par la Fédération Départementale de Kayak, qui s'est installée à la rampe de mise à l'eau du SAULA l'an passé est reconduite et renforcée cet été (juillet-août).

7 jours sur 7, venez profiter d'un parcours remarquable ou d'activités sur site (paddle.....)

N'hésitez pas à réserver votre place sur :

canoë-tarnetgaronne.fr

ou au 05 63 31 56 43

(Réservation fortement conseillée)



LEGENDE OU REALITE ?

Ce qui est formidable avec l'irrationnel, c'est qu'il laisse souvent planer un doute qui s'introduit perfidement dans notre cerveau au point parfois de l'altérer quelque peu, surtout quand l'histoire est énorme. D'ailleurs, je pense sincèrement que plus cette dernière est démesurée, plus elle a de chance d'être crue. Mais, après mûre réflexion, je me dis « Et pourquoi pas après tout » ! Il existe bien des merles blancs. Si, si, j'en ai déjà vu un et même un moineau tout blanc... Je suis sûr que la Chine existe



L'église Saint Georges en cours de reconstruction en 1903. Le puits au premier plan à gauche pourrait bien être celui dont il est question ici.

même si je n'y ai jamais mis les pieds... Pourquoi n'y aurait-il pas dans le cosmos une autre planète dont la civilisation serait bien plus avancée que la nôtre et qui de temps à autre viendrait mesurer notre progression ? Le nier serait comme examiner un verre d'eau pris dans le proche océan et affirmer mordicus qu'il n'y a pas un seul poisson dans l'Atlantique...Voilà un demi-siècle qu'un homme a marché sur la Lune et je suis bien obligé de le croire, même si je n'étais pas avec lui à ce moment-là, en tout cas, pas physiquement...

Je pourrais ainsi à l'envie multiplier les exemples de ce genre. Cependant, comme tout un chacun, je suis confronté de temps en temps à des phénomènes qui me laissent perplexe car ils dépassent mon en-

tendement, au moins jusqu'à ce qu'une explication plus ou moins rationnelle ait pu me satisfaire. Le monde qui nous entoure ne serait-il qu'une immense illusion ? Peut-être...

Mais revenons à nos moutons. Jean-François Henry de Richeprey, employé au Contrôle général des finances, fut envoyé par Necker en Haute-Guyenne (Rouergue et Quercy) pour y diriger la réforme de l'assiette des impôts. De passage en Bas-Quercy, il fût à Lafrançaise en 1783 pour prendre des notes sur l'état du cadastre, la nature des sols, le commerce, les impositions de la communauté, etc... Bref, c'était là son travail, sa mission. Le plus étonnant, c'est qu'il ait pris la peine de noter un incroyable phénomène de physique. Voici donc un court extrait de son journal de voyage.

« On trouve [à Lafrançaise] dans un des endroits les plus élevés, un puits dont l'eau baisse ou augmente à proportion que les eaux du Tarn s'élèvent ou s'abaissent. Dans les grandes inondations de cette rivière, l'eau du puits déborde sur la surface de la terre et la couleur en est la même que celle du Tarn ».



La petite fontaine au bord de la route sur la droite de la photo.

Selon le docteur G. Boscq, d'après la tradition dont le souvenir n'est pas encore totalement perdu, il s'agirait d'un puits qui se trouvait près du cimetière (il s'agit ici du cimetière qui existait autour de l'église paroissiale Saint Georges avant la Révolution).

Une amie lafrançaise aujourd'hui disparue m'a confié qu'au début du siècle dernier encore, ce puits alimentait la jolie petite fontaine en briques bâtie au bas de l'avenue du stade Georges Boutal, à proximité des terrains de sports. Cette fontaine servait à abreuver les bœufs et les chevaux tractant de lourdes charges après avoir gravi la « côte longue » en provenance de Montauban ou de Meauzac.

Alors, légende ou réalité ? Et vous, sceptiques ou convaincus ?

Claude Gayet

Source : « Journal des voyages en Haute-Guyenne de J.F.Henry de Richeprey »

par H. Guilhamon

Tome II – Quercy, Publié par la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron à Rodez en 1967

Un don à la commune

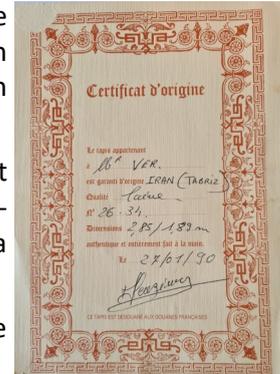


Madame **Nicole VER** a fait don d'un tapis ayant appartenu à son père Antonin VER, maire de Lafrançaise (1957-1971) et député du Tarn-et Garonne (1962-1978), lui-même fils de Jean-Baptiste VER, maire de la commune de 1944 à 1957.

Ce **tapis d'Iran** vient de la ville de Tabriz réputée pour la fabrication de tapis persan et a été acquis en 1990.

Mme VER et sa famille souhaitent que ce tapis, symbole de leurs anciens qui ont tant œuvré pour la commune et pour les autres, soit exposé dans la salle du conseil municipal.

L'équipe municipale, au nom de la commune, remercie chaleureusement Mme VER et ses proches pour ce don.



Un don pour des aménagements paysagers

Plusieurs espaces paysagers ont été créés durant l'automne dernier avec **les plantes et les arbres offerts** par la **famille ANTICH** en lien avec la disparition de notre collègue élu Patrick. Sous le contrôle de la commission fleurissement, les agents municipaux ont aménagé un espace avenue d'Aquitaine (à proximité de la fontaine) mais aussi l'entrée du lotissement de Lunel et dans les cimetières.

L'équipe municipale, au nom de la commune, remercie chaleureusement encore l'épouse et les enfants de Patrick ANTICH pour cette démarche.



Un nouveau policier municipal

Je m'appelle **Alain LOUP** et je suis policier Municipal depuis une trentaine d'années. Après avoir effectué mon service militaire au sein de la Police Nationale pendant 2 ans, j'ai travaillé dans plusieurs communes d'Ile de France au sein de la Police Municipale. Une partie de ma famille est originaire de Lafrançaise, c'est pour cela que j'ai candidaté à ce poste en vue du remplacement de Guy NOUGAYREDE qui va faire valoir ses droits à la retraite. Je mets ainsi mon expérience et mes compétences au service de nos concitoyens.



Un stagiaire pour « Petites Villes de Demain »

Je m'appelle **Florian ARCIS**, j'ai 24 ans et je suis stagiaire pour 6 mois à la mairie de Lafrançaise en collaboration avec la Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain. Originaire de Castelsarrasin, je suis étudiant en master 2 Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL) spécialisé dans l'Ingénierie et le Développement des Villes Petites et Moyennes (IDVPM) à l'université Champollion d'Albi. Actuellement, je travaille sur le programme « Petites Villes de Demain » pour redynamiser le territoire et je participe à l'élaboration de plusieurs projets.



Etat-civil

Naissances

ZUZZI Alysée, le 20 décembre 2020
DAMBROSIO Angéline, le 7 janvier 2021
GALLETTI Olympe, le 6 février 2021
DELBREIL MOUSQUE Ava, le 17 février 2021
EVANO Marius, le 26 février 2021

Décès

MAZERES Antonia, le 7 février 2020
RADOVITCH Pierrette, le 9 août 2020

MONCERE Robert, le 7 octobre 2020
GUIVACH Marie-Thérèse, le 9 octobre 2020
DENAX André, le 22 octobre 2020
PARRIEL Michel, le 13 novembre 2020
GILBERT Odette, le 6 décembre 2020
VISOTTO Marino, le 20 janvier 2021
D'AGOSTINO René, le 24 janvier 2021
PRATVIEL Lucette, le 24 janvier 2020
BADOULES Vilma, le 3 février 2021
PANTAROTTO Olivier, le 7 février 2021

N'apparaissent ici que les noms autorisés par les familles

Les règles du bien vivre ensemble

Le printemps est de retour et avec lui un certain nombre d'activités extérieures : jardinage, bricolage. Nous rappelons que pour le confort de tous il est nécessaire de respecter des horaires (définis par **arrêté préfectoral du 21/06/2004**) afin de limiter les effets des nuisances sonores que ces activités produisent :

- les jours ouvrables, de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures
- les dimanches et jours fériés, de 10 à 12 heures.

Il est également interdit pour un particulier de brûler ses déchets ménagers à l'air libre, ce qui inclut les déchets verts, qui doivent être déposés en déchèterie; ou valorisés lorsque c'est possible par un compostage.

Par ailleurs, l'article 16 de l'arrêté préfectoral précise: « Les propriétaires ou possesseurs de **piscine** sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations **ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.** »

Lutte contre les ambrosies : les bons gestes

Les Ambrosies à feuilles d'armoise (*Ambrosia Artemisiifolia*) sont des plantes exotiques invasives dont le pollen allergisant constitue un risque important et réel de santé publique. En effet, il suffit de quelques graines de pollen d'ambrosie par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. De plus, ces plantes sont des adventices concurrentielles des cultures difficile à gérer. Elles sont annuelles et prospèrent rapidement sur terrain nu ou à faible couvert végétal, impactant potentiellement divers milieux : chantiers, jardins, terres agricoles, accotements des routes, bords de cours d'eau....Enfin, l'activité humaine favorise la dissémination des graines qui restent actives plusieurs années dans les sols.

Il faut donc que nous luttons ensemble contre ces plantes afin d'éviter leur installation et leur prolifération. Pour rappel, l'entretien des terrains relève de la salubrité publique et il incombe aux propriétaires, locataires, exploitants et gestionnaires de terrains bâtis ou non bâtis de participer à cette campagne de lutte contre ces plantes exotiques invasives.



Un plan départemental est en cours d'élaboration rappelant à chacun ses obligations. Pour les particuliers, voici quelques conseils.

Préventif :

- Signaler à la mairie toute présence de la plante
- Installer des membranes textiles ou utiliser du paillis
- Favoriser la croissance de végétaux concurrents
- Végétaliser
- Adapter le calendrier des travaux sur terrains infestés (éviter les remaniements de printemps, conserver des sols couverts, implanter en automne)
- En cas de chantier de construction, instaurer une clause « ambrosies » dans le cahier des charges

Curatif :

- Tondre/faucher/broyer
- Arracher manuellement sur les surfaces qui le permettent
- Supprimer les causes de l'installation et du développement des ambrosies (être vigilant à la provenance des terres rapportées, des engins)



USINE de PRODUCTION d' EAU POTABLE du BAS-QU...



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce bulletin municipal et vos suggestions pour les prochains.

Réalisation : Commission Communication. Ne pas jeter sur la voie publique